

# BILLET DES SOCIALISTES DE LA COMMISSION DES FINANCES



## RÉSULTATS 2023 DE LA CAISSE DES DÉPÔTS : L'ACTIONNARIAT PUBLIC, ÇA FONCTIONNE !

Le groupe Caisse des dépôts a publié le 21 mars dernier ses résultats 2023. Ces résultats sont intéressants à plusieurs égards. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) créée en 1816, avait historiquement vocation à administrer « les dépôts, les consignations, les services relatifs à la Légion d'honneur, à la compagnie des canaux, aux fonds de retraite ». Très rapidement, l'établissement public va se déployer sur l'ensemble du territoire national. En 1837, il centralise les encours des livrets d'épargne, puis, à partir de 1850, voit ses activités s'élargir à d'autres fonds de retraite et au soutien des entreprises. À partir de 1905, la CDC acquiert une compétence de financement du logement social. Progressivement, les activités du groupe se développent, se diversifient et s'internationalisent. En 2012, sous l'impulsion de François Hollande, la Banque publique d'investissement (Bpifrance) est créée au sein de la CDC (qui en détient la moitié des parts). En 2018, c'est la Banque des territoires qui est créée dans la même logique. Aujourd'hui, le groupe Caisse des Dépôts, sous contrôle public, agit au quotidien pour dynamiser et soutenir nos tissus économiques dans chacun des territoires, avec une gouvernance marquée par les valeurs du secteur public.

Les résultats 2023 de la CDC viennent d'être publiés : la CDC versera à l'État en tant qu'actionnaire, la somme de 2,5 milliards d'euros. Ces résultats montrent qu'il est possible de concilier rentabilité économique et financement de l'intérêt général, même dans un contexte de conjoncture économique difficile.

Je ne peux que me féliciter de ces résultats qui témoignent de l'intérêt de la montée en puissance des logiques de l'État actionnaire. Cela appelle néanmoins quelques réflexions de fond sur les orientations économiques et actionnariales mises en œuvre.

L'action de la CDC peut et doit être cruciale afin d'engager la transition environnementale du territoire et des entreprises, notamment en facilitant les investissements économiques dans le domaine. Alors que notre pays traverse une crise du logement majeure, son rôle en matière d'accompagnement de la production de logements doit être réaffirmé.

Enfin, ces résultats positifs amènent à remettre sur la table un sujet brûlant : la récente crise sanitaire témoigne de l'opportunité d'une réflexion sur la préservation de certains secteurs économiques stratégiques. Là encore la CDC est un outil essentiel pour permettre la participation de la puissance publique au capital de certaines entreprises comme c'est déjà le cas avec par exemple la Compagnie des Alpes, Orpea ou Transdev. La CDC est un soutien de nos entreprises stratégiques, en particulier en situation de crise.

**Florence Blatrix-Contat, sénatrice de l'Ain**